

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie de Les Avanchers-Valmorel le 20 mars 2017 à vingt heures, sous la présidence de Jean-Michel VORGER, Maire.

Étaient présents : Jean-Louis BAZIN - Mathieu CHENAL - Jean-Christophe GROGNIET - Marie GUNIE - Samuel LEDANOIS - Jean-Christophe MARTIN - Erika PIANI - Annie RELIER - Annie RELIER-TISSERAND - Sylvie THOMAS - Annie VANDEKERCKHOVE - Jean-Michel VORGER

Excusés : Pierre MERMIN - Julie PONT

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Erika PIANI.

Monsieur le Maire informe le conseil de la démission de Monsieur Laurent REY de ses fonctions de conseiller municipal en date du 13 janvier 2017. Le conseil municipal comporte désormais 14 membres en exercice.

Le compte rendu du 12 décembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

TARIFS DIVERS

Le Conseil Municipal, considérant que l'augmentation du coût de la vie 2016 est de 1.35%, **fixe à :**

BOIS AFFOUAGE ET MENUS PRODUITS 2017 :

- **30.40 Euros** la part de bois d'affouage pour l'année 2017
- **33.45 Euros** le montant des menus produits pour l'année 2017

REDEVANCE TAXIS 2017

- **255.40 Euros** la redevance annuelle d'occupation du domaine public par les taxis, pour l'année 2017

PROGRAMME TRAVAUX ONF 2017

Monsieur le Maire présente les programmes d'entretien et travaux pour 2017 :

Forêt les Avanchers : 27 920.00 € HT La Rupéry : 11 070.00 € HT - Entretien paysager Valmorel : 22 20000 € HT - Création piste Plamparc/Empyrée : 18 800 € HT - Broyage végétation secteur Aigle Blanc : 7 700 € HT

Le conseil approuve ce programme.

Le conseil sollicite le Conseil Régional pour une aide financière concernant les travaux d'Intervention sylvicole en futaie régulière Parcelle Q (Les Avanchers) et parcelles 5 et 11 (La Rupéry)

Le conseil fait part que de nombreux dégâts sont à déplorer suite à la tempête du 6 mars dernier.

REGIME INDEMNITAIRE DES ELUS

Monsieur le Maire expose à l'assemblée communale que le décret n° 2000-1154 du 29 novembre 2000 fixe le taux d'indemnité des élus locaux.

Vu l'augmentation de l'indice brut terminal de la fonction publique, la majoration de la valeur du point d'indice de la fonction publique au 1^{er} février 2017, il convient de fixer à nouveau le taux d'indemnité des élus.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

FIXE ainsi qu'il suit le taux d'indemnité des élus à compter du 1^{er} janvier 2017 :

Monsieur le Maire	31 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
Les 4 adjoints au Maire	8.25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

INDEMNITE FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE – Année 2017

Sortie de Monsieur Jean-Michel VORGER

Considérant la possibilité de voter sur les ressources ordinaires des indemnités au Maire pour frais de représentation (Article L2123-19 du CGCT)

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

DECIDE de voter un crédit de 4 000.00 € au titre de frais de représentation au Maire pour l'année 2017.

Entrée de Monsieur Jean-Michel VORGER

ACTUALISATION TABLEAU DES EMPLOIS

Suite à la mise en œuvre du protocole relatif aux Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations il convient d'actualiser le tableau des emplois au 1^{er} janvier 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE le tableau des emplois au 1^{er} janvier 2017 tel que présenté :

Emplois permanents	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Rédacteur principal 1ère Classe	B	1	0	
Rédacteur	B	2	2	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	1	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	
Adjoint administratif	C	1	1	21h
ATSEM PPAL 2ème classe	C	1	1	28h
Technicien Territorial	B	1	0	
Agent de Maîtrise Principal	C	2	1	
Agent de Maîtrise	C	2	2	
Adjoint technique principal 1ère Classe	C	3	3	
Adjoint technique principal 2ème Classe	C	6	4	28,2h
Adjoint technique	C	7	7	28h / 32,75h / 24h / 15,3h
Brigadier chef principal	C	1	1	
Gardien Police Municipale	C	1	0	18h

COUT HORAIRE PERSONNEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

FIXE le taux horaire au 1^{er} janvier 2017 des agents mis à disposition de la CCVA, communes ou particuliers

CREATION EMPLOIS SAISONNIERS ETE 2017

Le Conseil décide la création de 5 emplois saisonniers d'adjoints techniques 2^{ème} classe pour venir en renfort de personnel pendant la saison d'été au service technique et pour remplacement des agents en congés maladie du 9 mai 2017 au 30 novembre 2017

ASTREINTE GARAGE ETE 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

FIXE les dates et la liste du personnel bénéficiaire de l'indemnité d'astreinte permanente, suivant le Décret 2003-363 du 15 avril 2003, soit 9 semaines du 03/07/2017 au 03/09/2017.

Monsieur MURAT Daniel Adjoint technique principal 2^{ème} Classe

OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCE PLUⁱ et DOCUMENTS D'URBANISME

Monsieur le Maire, informe le conseil que la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 prévoit le transfert de la compétence de plein droit en matière de Plan local d'Urbanisme (PLU), de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale.

Précise que ce transfert est obligatoire à compter du 27 mars 2017 (3 ans après l'adoption de la loi précédemment citée) sauf minorité de blocage : au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population.

Monsieur le Maire propose donc de s'opposer à ce transfert de compétence

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

S'oppose au transfert de compétence en matière de Plan local d'Urbanisme (PLU), de documents d'urbanisme en tenant lieu à la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche.

CONVENTION ASSISTANCE ET CONSEIL EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la possibilité pour la commune d'adhérer au service de prévention des risques professionnels mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de convention.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil :

- de la signature d'une convention avec Clé Vacances et l'Office du Tourisme des Vallées d'Aigueblanche d'une convention de partenariat pour la mise en place du label Clé Vacances
- de la signature d'une convention avec l'Association Diocésaine pour la mise à disposition d'un appartement afin de loger les prêtres qui pourraient être amenés à séjourner sur la commune pour la célébration d'offices religieux

Le conseil entend:

Monsieur le Maire informe du démarrage des travaux de la résidence hôtelière MGM fin avril

Jean Louis BAZIN fait part :

- de la finalisation du projet de travaux du carrefour du Pré – Les travaux débiteront au printemps
- du projet de travaux de réseaux et réaménagement du chemin de Saint Roch au Chef lieu suite au dépôt de plusieurs projets de constructions
- enrobés 2017 : un état des lieux sera fait pour l'ensemble de la commune afin de définir les réfections à faire
- la réfection de la toiture du transformateur de Crève Cœur se fera au printemps 2017

Samuel LEDANOIS informe de la réunion du **comité de fleurissement le mercredi 29 mars à 20h30** à l'ancienne mairie, toute personne intéressée par ce sujet est cordialement invitée à cette réunion.

La séance est levée à 21h15.